

Janvier 1959



Février 59 : procès de Kasa-Vubu, Kanza et Diomi, accusés d'avoir fomenté les troubles de janvier.

Le 4 janvier est un jour férié en RDC et les morts de ces journées sont connus comme les « martyrs de l'indépendance ». C'est dire que ce qui touche à ces événements a pris un caractère symbolique et sacré.

Il y a eu officiellement 42 morts et 125 blessés. Il ne fait aucun doute que ce chiffre est sous-estimé, pour des raisons que nous verrons tout à l'heure. Mais même en se bornant à ces chiffres officiels, il y a déjà là quelque chose de surprenant.

Un processus d'émancipation du Congo était en cours. Il était d'ores et déjà acquis que la Belgique allait essayer de se dégager en douceur. Les Belges le savaient et les Africains ne l'ignoraient pas. A l'extrême fin de 1958, toute une série de leaders congolais, dont celui que les Belges ne pouvaient pas voir en peinture : Patrice Lumumba, avaient été autorisés à se rendre à Accra pour y participer à une conférence panafricaine. Et cela, même le Congolais de la rue le savait.

Dans ces conditions, il est assez absurde, de part et d'autre, que les Congolais aient manifesté et se soient ameutés, et que les Belges aient réagi avec brutalité.

S'agissant de jours d'émeute, jours de colère, de violences et de mort, qui tiennent toujours par moment du pandémonium, il n'est guère étonnant que, lorsqu'on tente de descendre dans le détail, on se heurte à beaucoup de contradictions : chacun voit midi à sa propre fenêtre.

Cependant, s'il n'y a pas unanimité sur le début des événements, c'est-à-dire sur le rassemblement de l'Abako au terrain de basket de l'YMCA, et sur ce qui a été dit exactement par les orateurs, sur un point, il y a une unanimité frappante. Tout le monde a entendu Kasa Vubu dire que les Belges étaient en train de parler entre eux de l'indépendance, et qu'ils feraient connaître leur position le 13 janvier. Dans un moment où l'attention de tous était tendue vers l'indépendance, il n'est pas étonnant que ce renseignement précis ait été retenu par chacun, alors que d'autres détails s'estompaient ou se déformaient dans les mémoires.

Cette date, comme on sait, est celle de la déclaration du Roi Baudouin et de sa célèbre phrase sur les « attermoissements funestes » et la « précipitation inconsidérée ». La déclaration du 13 (mais peut-être pas une déclaration royale) était donc attendue depuis un certain temps. Elle n'a donc pas été une conséquence des événements.

Autre chose est qu'ils aient pu influencer le contenu de la décision qui a finalement été prise (et qui avait tout de la « précipitation inconsidérée ») et inspiré l'idée que mieux valait une annonce dans un discours du Roi lui-même qu'une simple déclaration du gouvernement.

Les troubles graves qui éclatèrent à Léopoldville le 4 janvier 1959 furent une surprise pour tous, aussi bien pour les leaders politiques congolais, qui n'y prirent d'ailleurs aucune part, que pour l'autorité coloniale. Ce fut une explosion de fureur populaire, aveugle, sans préparation, sans chefs, sans buts. À l'origine, ce fut une manifestation politique organisée par l'Abako et qui provoqua des incidents avec la police.

Les faits ³⁰⁰

Rendez-vous avait été fixé pour le dimanche 4 janvier, à l'YMCA³⁰¹ entre les adhérents de l'Abako et leurs leaders revenus d'Accra, pour que ces derniers fassent un compte-rendu de ce qui s'était dit dans la capitale ghanéenne. Le mardi 30 décembre 1958, la section ABAKO de la commune de Kalamu écrivit au Premier bourgmestre de la ville de Léopoldville pour l'informer de la tenue d'une réunion le dimanche 4 janvier 1959 à 14 heures à l'Y.M.C.A. Les responsables commencèrent à prévenir les membres et sympathisants de l'association. Sans doute, devaient-ils considérer la réponse comme acquise.

A cause des fêtes de fin d'année, M. Tordeur ne reçut cette lettre que le vendredi 2 janvier 1959. Sa réponse parvint à Vital Moanda, président de l'Abako-Kalamu, le samedi 3 janvier vers midi. La balle était renvoyée du côté de l'Abako: « *Celle-ci (votre lettre) ne sollicitant pas d'autorisation, je suppose que vous considérez la réunion projetée comme privée. Si elle devait avoir un autre caractère, la responsabilité des organisateurs serait engagée. Toutes les associations ont suffisamment été mises au courant des règles en matière de réunions publiques pour qu'une erreur ne soit plus possible* ». Des copies de cette lettre furent adressées au commissaire en chef, et à M. Duvivier, administrateur des affaires sociales, chargé des associations ; ils reçurent pour mission de noter le caractère que cette réunion allait revêtir.

Sans jeu de mots, cette réponse de Tordeur avait tout du coup tordu. Que la lettre ait contenu ou non les mots « *Nous demandons l'autorisation de...* », elle aurait été parfaitement dépourvue de sens si elle n'avait pas eu cette signification. Mais il n'y a pas de pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Tordeur créait là une situation très dangereuse. Sans formuler explicitement le mot « interdiction », il mettait les dirigeants de l'Abako devant le choix d'annuler eux-mêmes le rassemblement non-autorisé ou de se trouver responsables d'une manifestation « sauvage ». D'autre part, il créait une situation où il y aurait fatalement déception, frustration, incertitude et

³⁰⁰ Le déroulement des faits est reconstitué d'après Elikia M'Bokolo ('Du Congo Belge au Congo indépendant 1940-1960'), Ndaywel E N'Ziem, op.cit., Kimasi (Alliance des Bâtisseurs du Congo)

³⁰¹ L'habitation de Kasa-Vubu se trouvait à une centaine de mètres de l'Y.M.C.A.

flottement ce qui, pour une foule nerveuse, est une situation lourde de menace et de dangers.

M. Moanda tenta sans succès d'atteindre le Premier bourgmestre pour le faire revenir sur son refus de voir tenir une réunion publique. Les organisateurs de la réunion de Kalamu étaient dans l'embarras ; le samedi après-midi, ils ne voyaient aucun moyen d'information susceptible de faire connaître à tout le monde l'annulation de la réunion prévue pour le lendemain. Dans la Soirée, le comité sectionnaire de Kalamu rencontra quelques membres du comité central de l'Abako ; car il était prévu que le comité central se fasse présenter officiellement le comité sectionnaire de l'Abako-Kalamu. Il était question aussi de la collecte des fonds pour la construction d'un home Abako et de l'envoi d'une délégation à l'étranger pour parler de la situation des Congolais.

La décision fut prise de reporter la réunion à la date du 18 janvier, c'est-à-dire le premier dimanche après la déclaration gouvernementale. Le dimanche 4 janvier au matin, le comité de l'Abako-Kalamu contacta le plus de monde possible pour signaler l'annulation de la réunion. M. Moanda toucha entre autres le vice-président général de l'Abako : Daniel Kanza prit le parti de passer la journée dans la banlieue de la ville. Il vit Arthur Pinzi, bourgmestre de Kalamu, dont la maison communale se trouvait à trois cents mètres de l'Y.M.C.A. Le bourgmestre qui venait de rentrer de Belgique avait été sollicité pour dire à cette occasion quelques mots sur ses entretiens et sur l'esprit de la déclaration gouvernementale.

Le gérant africain de l'Y.M.C.A. fit savoir à M. Moanda que la salle ne lui serait pas accordée puisqu'il n'avait pas obtenu une autorisation en bonne et due forme. Les membres de l'Abako, les sympathisants, les curieux ne pouvaient évidemment pas tous être prévenus.

Un petit rassemblement se forma à dix heures devant la maison communale de Kalamu. Le bourgmestre Pinzi leur déclara qu'il ne prendrait pas la parole: il n'avait pas fini de mettre ses notes en ordre, et devait rencontrer préalablement le gouverneur général Cornelis. La petite foule se dispersa calmement.

A partir de onze heures, des membres et sympathisants de l'Abako commencèrent à arriver au foyer protestant de l'Y.M.C.A.

L'assistance grossit de plus en plus. M. Moanda alla demander conseil au président général de l'Abako, bourgmestre de la commune de Dendale. Vers 14 heures, Kasa-Vubu, président du parti et habitant en face, apprend que l'administrateur provincial Jean Tordeur refuse la tenue de la réunion. Accompagné d'Arthur Pinzi, Antoine Kingotolo, Nzeza Nlandu et d'autres leaders, il décide d'inviter les adhérents abakistes de rentrer chez eux en attendant un autre jour où que l'autorisation sera accordée.

A treize heures, le président de l'Abako-Kalamu et son comité sectionnaire annoncèrent à la foule du milieu du terrain de basket-ball situé au centre de l'enceinte de l'Y.M.C.A. que la réunion était décommandée sur ordre du premier bourgmestre. Cette déclaration suscita de vives protestations. Certains crurent même qu'il s'agissait d'une farce, «que le comité avait joué une comédie». M. Moanda et le comité Abako-Kalamu quittèrent les lieux pour ne plus y revenir. Ils furent imités seulement par de très petits groupes. Le gros des participants au meeting resta aux alentours de l'enceinte Y.M.C.A. Il débordait le rond-point de l'avenue Victoire et de l'avenue Prince Baudouin.

La foule était houleuse et dépitée. Ceux qui n'avaient pas appris l'annulation de la réunion continuaient d'affluer sur les lieux. L'affluence s'expliquait par l'enjeu. La dynamique de l'Abako drainait de plus en plus dans ses réunions des membres et sympathisants venus d'autres communes de la capitale. Outre le rapport attendu du bourgmestre-syndicaliste de l'A.P.I.C. Pinzi sur la réunion syndicale tenue à Bruxelles, relative aux conditions d'accession à la 4ème catégorie, on présumait que Gaston Diomi, bourgmestre Kongo et membre du M.N.C., allait parler de la Conférence Panafricaine d'Accra et avancer une date pour l'indépendance du Congo.

Les Européens qui passaient en voiture ou à motocyclette sur l'avenue prince Baudouin étaient injuriés et hués. Deux commissaires subirent les mêmes avanies; quelques pierres furent lancées dans leur direction. Vers quatorze heures, M. Duvivier et son adjoint désignés pour juger du caractère de la réunion arrivèrent devant Y.M.C.A. Eux aussi furent injuriés et apostrophés. Voyant l'affluence et se sentant menacé, M. Duvivier déclara à un journaliste qui l'avait approché que la réunion n'était nullement interdite. Il prétendit par la suite avoir dit cela pour apaiser la foule: « *il était évident qu'au moment où ces*

propos étaient tenus, l'excitation de la foule était déjà grande ». La nouvelle se transmet de bouche à oreille.

Les gens se regroupèrent et retournèrent occuper la Cour intérieure de l'Y.M.C.A. Un flot humain estimé à 4.000 personnes se déversa sur le terrain de basket, le hall, les balcons et le toit reliant les deux ailes du bâtiment. Constatant l'absence des organisateurs, M. Duvivier et son adjoint se rendirent au domicile proche du président général de l'Abako; ne l'y trouvant pas, ils revinrent à l'Y.M.C.A. Une petite délégation de notables de l'Abako partie entre temps à la recherche aussi de Kasa-Vubu ne tarda pas à revenir avec lui.

Kasa-Vubu arriva en voiture vers quinze heures. Sa venue fut fortement ovationnée. Il venait par la force des choses car aucune disposition n'avait été prise pour la tenue de la réunion. Il n'y avait pas de micro, pas d'estrade ni de place réservée aux responsables de l'association, et aux délégués des sections de l'Abako.

Les dirigeants de l'Abako se donnèrent le mot : désamorcer la bombe et évacuer la foule. Au pied levé, aucun texte en main, Kasa-Vubu prit la parole au milieu du terrain de basket-ball. Faute de micro, il ne pouvait être entendu que des rangs immédiatement proches. Les témoignages concordent. Kasa-Vubu parla en français. Le rédacteur en chef des Actualités Africaines nota: « *Chose vraiment inattendue et pour la première fois dans sa vie de leader politique et de président général de l'Abako, M. Kasa-Vubu en prenant la parole au cours de ce meeting du dimanche 4 janvier, a lancé un appel solennel au calme, ce qui n'est pas du tout son genre, il faut le souligner* ».

Le président général de l'Abako annonça que la réunion était reportée. Le peuple congolais demandait l'indépendance ; le gouvernement belge allait faire sa déclaration le 13 janvier; les dirigeants de l'Abako l'étudieraient. L'assistance devait garder son calme et faire confiance à ses représentants. Les Congolais devaient resserrer leurs rangs et s'unir. L'Abako et le M.N.C. poursuivant les mêmes buts, il n'était pas hostile à la double appartenance. L'Abako était ouverte aux non Bakongo.

Edmond Nzeza-Nlandu, fondateur de l'Abako, traduisit le discours en lingala, et en appela à l'union des Bangala et des Bakongo. Le secrétaire général Kingotolo répéta ces propos en kikongo et en munukutuba. Ces déclarations furent très applaudies.

Les «*Vive l'Abako*», «*Vive l'indépendance*» fusèrent et furent repris en chœur. La manifestation dura tout au plus un quart d'heure. Les dirigeants de l'Abako sortirent de l'Y.M.C.A. sous les acclamations, et la foule commença à se disperser très lentement. Kasa Vubu prit son temps pour convaincre les partisans qu'il était convenable que le meeting n'eût pas lieu, sachant que l'autorité était prête à mater toute manifestation. Il quitta l'YMCA vers 17 heures et la foule l'accompagna vers chez lui.

Les esprits étaient toujours tendus. A l'annonce du report, les Abakistes réagirent en insultant les Blancs, principalement les Flamands, et en proférant des menaces à l'encontre de tout représentant de l'Etat. A la sortie, M. Duvivier et son adjoint furent bousculés et insultés: «*Macaque* », «*Nyama-Flamand* », «*Les indigènes en Belgique* », «*Appliquez l'indépendance* », «*F... le camp* », «*Bande de salauds* ». La grosse partie de la foule resta en bordure de l'avenue prince Baudouin, aux alentours de l'Y.M.C.A. Elle recommença à lancer des pierres et à invectiver les Européens qui passaient en voiture.

Au même moment, une masse de supporters sortait du stade où Vita Club venait de se faire battre par Mikado. Les Vita-clubiens, pour la plupart des Kongo et des Zombo, fâchés, rencontrèrent leurs frères de l'Abako, également les nerfs à vif.

Un commissaire de police, voyant le grand attroupement sur Prince Baudouin, l'actuelle Avenue Kasa-Vubu, décida de disperser la foule en tirant en l'air. Surchauffés qu'ils étaient, les Abakistes, renforcés par les supporters, renversèrent sa jeep et y mirent le feu.

Ici, se placerait un fait historique qu'on n'a jamais relevé et qui est cité par le seul M. Kimasi (président général de l'Abako) : «*Kasa-Vubu fait demi-tour pour protéger le commissaire de police et l'évacuer. Avec sa connaissance scientifique, le Prof Ndaywel aurait dû le dire, mais je ne sais pas s'il était au courant de ce détail important* », commente M. Kimasi.

Le coup de feu et la jeep en feu dispersèrent la foule, qui s'orienta vers la ville et la cité de Foncobel, où habitaient beaucoup de Blancs. Certains de ceux-ci, qui avaient une arme chez eux, commencèrent à tirer, croyant ainsi intimider les Congolais surexcités, qui passèrent alors au pillage. Des milliers de Congolais s'opposèrent

à l'action de la police, détruisirent des magasins, des églises dans la cité indigène (Le Belge !). La foule des manifestants grossissant sans cesse et de plus en plus menaçante marcha sur la ville européenne

Il avait d'abord été décidé que la Force Publique resterait dans ses quartiers et que la police urbaine, seule, essaierait de contrôler la situation. Mais les agents de police furent d'emblée dépassés par les événements. L'administration coloniale réagit alors en réquisitionnant la Force publique pour circonscrire les émeutes. Mais la situation resta incontrôlable au cours des journées des 4, 5 et 6 janvier. La ville européenne ne dut son salut qu'à une intervention extrêmement brutale de la Force Publique aux ordres du général Janssens.

Janssens devait être résolu, dès le départ, à « *ne pas faire dans la dentelle* » Il exigea en effet de la part de l'autorité civile une réquisition écrite. On peut bien sûr n'y voir qu'une précaution contre d'éventuelles critiques a posteriori. Mais cela lui donnait aussi licence de se comporter à peu de choses près comme en situation de guerre. Les « journées » firent plus de 40 morts officiels. Probablement plusieurs centaines dans la réalité, les familles enterrant discrètement leurs morts de peur d'être suspectées d'avoir participé à l'émeute. Et nous n'avons connaissance que des blessés qui furent enregistrés par les hôpitaux. Beaucoup sans doute furent soignés chez eux en cachette, et sans doute que certains moururent de même.

Il est à remarquer que si des Blancs furent blessés, il n'y eut aucun mort parmi eux. Ils subirent surtout des saccages et des pillages.

Quant à la suite, le journaliste Francis Monheim, écrit : « *Dès le lendemain des émeutes du 4 janvier, l'Abako, le principal parti de Léopoldville où la majorité de la population est d'origine mukongo, est dissoute. Joseph Kasa-Vubu, Daniel Kanza et Simon Nzeza, les trois leaders historiques de l'Abako, sont arrêtés et mis en prison* ». Les leaders de l'Abako seront en effet arrêtés et ce parti dissout, mais après une série d'épisodes rocambolesques par lesquels cette tragédie touche à la mascarade.

Kasa-Vubu, en effet, disparut dans la nature et fut introuvable pendant plusieurs jours. Il se cacha entre autres chez l'abbé Jean Loya et lui emprunta même une soutane pour pouvoir circuler plus facilement. Mais il finit par rentrer paisiblement chez lui et par se laisser arrêter. Le Parquet de Léopoldville emprisonna les leaders de l'Abako comme « fauteurs de troubles » alors que tout le monde

admettait, témoins européens compris, qu'ils avaient tenté de calmer la foule surexcitée.

Si l'on parcourt la série des événements de ce qui allait être connu comme « les émeutes de Léopoldville », puis comme « les martyrs du 4 janvier », on y distingue nettement deux moments-clés où une personne a eu à prendre une décision qui déterminerait le cours des événements.

Le premier, c'est le moment où Tordeur eut à répondre à la lettre de l'Abako. Il aurait très bien pu répondre qu'il autorisait un rassemblement, même si la question ne lui était pas explicitement et officiellement posée. Une entorse au formalisme aurait peut-être permis qu'au lieu d'une explosion, il y ait au contraire ouverture d'une soupape de sûreté. Quelques heures à gesticuler et à brailler des slogans permettent souvent de ne pas en arriver au moment où l'on se met à jeter de pierres.

Compte tenu de ses fonctions, Tordeur ne pouvait pas ignorer que Léopoldville connaissait une difficile situation de récession. L'exaltation des sentiments nationalistes et indépendantistes, au moment d'Accra était, elle, connue du monde entier. Il y avait donc de fortes raisons, tant sociales que politiques, pour considérer que la situation était tendue. Tordeur avait aussi assez d'expérience pour pouvoir deviner sans peine que les dirigeants abakistes n'auraient pas le temps ni les moyens de prévenir leurs militants de la suppression de la réunion déjà annoncée.

La réponse qu'il a faite revenait à « pousser à la faute » les gens de l'Abako. De là à supposer que des troubles (dont il ne pouvait bien sûr prévoir qu'ils seraient aussi longs et aussi graves), et une occasion de sévir n'avaient rien pour lui déplaire, il n'y a qu'un pas. Toutefois, si c'est là une hypothèse en faveur de laquelle il y a des arguments, il n'y a pas à l'heure actuelle de témoignages ou de sources documentaires permettant de franchir ce pas.

La même chose vaut, ou à peu près, pour l'intervention de la Force Publique.

Janssens a fait tout ce qu'il a pu pour avoir une réquisition formelle et écrite qui faisait de son intervention une opération militaire et non un simple appui à une opération de police. Et, cela fait, la « performance » de la FP a été ce qu'elle était d'habitude.

Faut-il voir dans l'attitude de Janssens simplement un côté « culotte de peau » qui désire ne pas s'encombrer d'un contrôle civil (ce qui serait assez dans le caractère du personnage) ou a-t-il voulu saisir aux cheveux une occasion d'appliquer les « bonnes méthodes », c'est-à-dire celles de Léopold II (autre trait de son caractère). La aussi, les éléments pour trancher nous font défaut.

En tous cas, le résultat de ces deux initiatives intempestives fut que le Congo allait se trouver précipité dans une indépendance hâtive et parsemée de chausse-trappes.

La déclaration du 13 janvier

Dès ce moment, comme frappée de stupeur, l'administration coloniale va perdre les pédales. Son moral va tomber d'autant plus bas que sa conviction et sa bonne conscience s'étaient situées à un niveau plus élevé.

Le roi, puis le gouvernement belge feront des déclarations promettant l'indépendance. On assistera à un durcissement brusque et inattendu de nombreux milieux congolais. Au Bas-Congo notamment, des régions entières coupent tout contact avec l'Administration. Le cri de l'indépendance immédiate va bientôt dominer tous les autres. On réclame et surtout on exige : si la Belgique n'accorde pas l'indépendance immédiate, toute collaboration avec elle sera impossible. Ce refus de collaboration est d'ailleurs proclamé officiellement par certains partis, qui décident notamment, à la fin de 1959, de boycotter les élections. Plus on s'exalte à l'idée de l'indépendance, plus on tend vers elle en la voulant tout de suite. Les leaders politiques prennent de plus en plus contact avec les masses, et ce contact est loin de les inciter à la modération.

Il faut prendre une décision, improviser une politique. Comment rétablir l'autorité ? On ne pouvait laisser pourrir une région aussi importante que le Bas-Congo, région clé pour la colonie, notamment du point de vue des communications, c'était la région du rail Matadi-Léopoldville. Le gouvernement belge se trouvait là devant un problème doublement insoluble. Le recours à la force lui était interdit, l'emploi des troupes belges au Congo était pratiquement exclu : étant donné l'état de l'opinion en Belgique, toute tentative dans ce sens eut été un suicide politique.

De 1908 à 1959, les Belges avaient dans l'ensemble accordé au Congo... tout le bénéfice d'une colossale indifférence. Les rares fois où ils y pensaient, ils avaient tendance à croire ce qu'on leur avait dit à la reprise et que les feuilles missionnaires (seules publications sur la colonie à être largement diffusées) leur répétaient : les Belges y étaient pour le bien des Noirs et étaient largement acceptés. Il semblait soudain que ce n'était plus vrai, puisqu'à présent on leur jetait des pierres... (Et le « Belgicain » ne s'en étonnait qu'à demi, car il n'avait pas, en général, trop bonne opinion des coloniaux). Puisque c'était ainsi, il n'y avait qu'à quitter le Congo qui était, après tout, le pays des Cogolais.

Les Belges, d'une manière générale, étaient opposés à l'emploi de la force au Congo. Tout ce que les métropoles coloniales avaient tenté pour se maintenir par la force avait mal tourné. « *Mon fils n'ira pas risquer sa peau pour Kolwezi...* », était une autre façon de résumer l'avis de l'opinion publique.

Des mesures intermédiaires, consistant, sans engager l'épreuve de force, à essayer de mater malgré tout le mouvement de désobéissance, par exemple en s'en prenant à ses leaders, se heurtaient à des obstacles qui n'étaient pas moindres. En prenant contre des leaders politiques jouissant d'une solide popularité, ou même idolâtrés, comme Kasa-Vubu, des mesures coercitives, le gouvernement aurait perdu d'un seul coup tous les bénéfices de la politique qu'il avait mené et qui, depuis plusieurs années, même si elle était lente, hésitante, maladroite et trop tardive, allait tout de même dans le sens de rencontrer les revendications africaines. Mais les perspectives que le groupe de travail ouvrait au Congo, et qu'il définissait concrètement, étaient celles de l'« autonomie ». Il est bien certain que, sans les troubles de Léopoldville, le gouvernement s'en serait tenu à cette notion

Le gouvernement fut donc acculé aux grandes résolutions. Le mot qu'attendaient les Africains, le mot magique était celui d'indépendance. Si on ne le prononçait pas, on risquait de voir les troubles se prolonger. Si on le prononçait, on pouvait tout sauver. On décida de le prononcer. On décida donc de le prononcer et même de le faire prononcer par le Roi.

C'est là, dans les habitudes belges, quelque chose de tout à fait exceptionnel. En dehors du Nouvel An, de la fête nationale et de quelques autres circonstances prévues à l'avance, le Roi qui à l'improviste « parle dans le poste », c'est une chose ne se produit que si la guerre vient d'éclater ! La procédure normale aurait été une communication du Ministre des Colonies, ou à la rigueur du Premier Ministre.

Pousser en avant le pion royal était une précaution contre des réactions irrationnelles des Belges du Congo. Rien ne peut donner une idée, du désarroi dans lequel les milieux coloniaux plongèrent après le 4 janvier. C'était pour eux comme un coup de massue. Mais le désarroi peut être mauvais conseiller. Ce qui acheva de les paralyser fut, le 13 janvier, l'intervention personnelle du Roi.

Les paroles du Roi portant sur une matière essentiellement politique, étaient couvertes par la responsabilité ministérielle. Que le Roi parlât ou le gouvernement, la seule et unique responsabilité était toujours celle du gouvernement. Cette intervention a pourtant eu d'immenses conséquences. S'il n'y avait eu, le 13 janvier, que la déclaration gouvernementale, des Belges du Congo et de la métropole auraient certainement maudit « *le gouvernement d'abandon* ».

Ceux qui auraient été prêt à le faire appartenaient précisément, en général, aux groupes sociaux les plus royalistes, et royalistes aux vieux sens du mot, c'est-à-dire où le respect dû au Roi est encore considéré comme un devoir d'obéissance. Le Roi ayant parlé, ils se mirent au garde-à-vous.

En ce qui concerne l'opinion publique Belge en général, elle ne voulaient pas de lutte. Le nationalisme congolais venait de leur être révélé de manière soudaine et brutale : les Belges l'acceptaient comme un fait contre lequel on ne pouvait rien. Ils avaient d'ailleurs eu, de bout en bout, l'impression que le Congo ne les concernait pas vraiment. C'était tout au plus l'affaire d'une poignée de missionnaires et d'un quarterons d'hommes de banque et d'industrie... Impression qui, au fond, n'était pas loin de la réalité.

Le choc de janvier une fois passé, les mois suivants de 1959 pourrait être caractériser par la formule : « de plus en plus vite ».

Le gouvernement dans sa déclaration du 13 janvier, parlait de l'indépendance du Congo, mais s'abstenait soigneusement de dire dans quels délais il envisageait de la réaliser. Le gouvernement insista

sur les éléments préalables à l'indépendance : institutions solides et bien équilibrées, cadres administratifs expérimentés, une formation intellectuelle et morale de la population sinon, il y a de grand risque de passer de la démocratie à la tyrannie.

Un texte révélateur à cet égard est celui du Congrès du Parti Libéral qui se tint à Bruxelles du BRUXELLES, du 6 au 8 novembre 1959. On peut lire, parmi les résolutions qu'il a prises les lignes suivantes, sous le titre :

« PROBLÈMES DU CONGO BELGE ET DU RUANDA-URUNDI -
I. Problèmes politiques »

« *Le Parti Libéral affirme:*

- *que le sort du Congo doit être déterminé par la volonté que les Congolais exprimeront librement, par le suffrage universel et non par celle de certains leaders qui ne voient dans l'indépendance qu'un moyen de prendre le pouvoir et de s'y maintenir par la menace et l'intimidation;*

- *qu'il faut: rétablir la confiance, tant des Congolais que des Européens, par la protection de leur personne et de leur biens, rassurer les Européens quant à leur avenir, notamment en donnant aux pensions des agents, tant des entreprises privées que de l'Administration, la garantie de bonne fin de la Belgique, rétablir la confiance des investissements et permettre au Congo, en lui donnant la garantie de la Belgique, d'emprunter à des taux acceptables, en modifiant par une loi l'article premier de la Charte Coloniale.*

Il affirme: l'impérieuse nécessité de liens très étroits entre la Belgique et le Congo, dans l'intérêt même des populations africaines.

Il émet le vœu que, sur le plan international, le Gouvernement belge prenne l'initiative d'établir des contacts permanents en vue de résoudre les problèmes africains, étant donné le danger d'un assujettissement économique et ensuite politique du Congo par certains pays dominés par une idéologie totalitaire. »

Il est inutile, je crois, de souligner encore une fois que les ambitions personnelles condamnables, de même que le « totalitarisme » ne pouvaient se situer qu'à gauche...

Les prévisions pour l'indépendance demeuraient assez vagues, il s'agissait en tout cas, dans l'esprit de tous les responsables, de « délais longs ». Le 16 octobre 1959, le successeur de M. Van Hemelrijck au

ministère du Congo³⁰², M. De Schryver, annonce dans un message : « *la voie de l'indépendance est ouverte et l'émancipation politique du Congo qui y mène entre dans une phase définitive d'exécution* ». Il précisa le calendrier qui sera suivi pour les différentes étapes : 1) élections au suffrage universel en décembre 1959 2) constitution aussitôt après, d'institutions provinciales 3) dès 1960 mise en place d'un gouvernement congolais et de deux assemblées législatives pour l'ensemble du Congo. 4) élaboration par les assemblées législatives, du « projet de constitution définitive » du Congo, ce qui débouche directement sur l'indépendance. C'est virtuellement, l'émancipation en 4 ans. Des « délais long », on est passé aux délais courts.

Il est fort dommage qu'il y ait eu, durant cette période, une sorte de « valse hésitation » au niveau du portefeuille ministériel (encore que l'on puisse comprendre qu'aucun homme politique n'ait été fort attiré par la perspective de recevoir un commandement à l'heure précise où il s'agit de battre en retraite). Cela semble attribuable à des conflits de personnes au sein du gouvernement Eyskens, et à des désaccords entre le gouvernement et la Cour. Toujours est-il que sur un laps de temps assez court, les affaires du Congo vont passer entre les mains de trois titulaires : Van Hemelryck, De Schryver et enfin d'Aspremont-Lynden.

Agir ainsi est toujours dangereux, même aujourd'hui alors que l'on a affaire à des interlocuteurs africains indépendants de longue date et ayant pris de l'assurance. La mentalité africaine répugne au contact impersonnel, à voir la même institution, la même fonction représentée au fil du temps par toute une série de « têtes » différentes. Tout contact a tendance à devenir un lien de personne à personne, ce qui suppose évidemment la permanence. Inutile de dire que ce qui est vrai aujourd'hui encore l'était encore bien plus lors qu'on avait affaire à des colonisés à la foi méfiants et peu sûrs d'eux-mêmes.

La Belgique a gaspillé, de cette manière, le capital de sympathie qu'avait réussi à s'attirer le Ministre Van Hemelryck. Le ministre du Congo démissionnaire était par chance un homme de bonne volonté qui, n'ayant pas vécu dans le sérail colonial, n'en avait pas subi les déformations et il avait obtenu l'adhésion de tous les leaders congolais sur un plan (certes plus rapide que les trente ans de Van Bilsen, mais

³⁰² Depuis 1958, le Ministre compétent ne portait plus le titre incongru de Ministre *des Colonies*. On l'appelait dorénavant « Ministre du Congo et du Ruanda-Urundi ». Il y eut ensuite brièvement des Ministres des Affaires Africaines, puis le portefeuille disparut, ces affaires-là relevant désormais des Affaires étrangères et de la Coopération au Développement.

sans rapport avec la « précipitation inconsidérée » dont on fera finalement preuve) qui aurait accordé l'indépendance au Congo de manière progressive.

Les Congolais auraient fait successivement l'expérience du pouvoir au stade inférieur de la commune, puis au niveau de la région, ensuite de la province. Et enfin, pour couronner le tout, une fois que ces diverses institutions auraient fonctionné, des élections législatives auraient doté le Congo d'une représentation à l'échelle du pays et un gouvernement central aurait été constitué par des hommes ayant eu l'occasion de faire leurs preuves dans les institutions de rang inférieur. Le délai prévu pour l'exécution complète de ce plan était d'environ quatre ans.

Les Congolais avaient d'autant plus confiance dans le ministre que celui-ci était bafoué par les Blancs du Congo. A Bukavu, les résidents belges lui avaient lancé des tomates à la tête. A Léopoldville, des slogans hostiles avaient été tracés sur le macadam.

L'hostilité des blancs les plus colonialistes³⁰³ avait donné aux Congolais la conviction que ce ministre voulait vraiment leur assurer une indépendance réelle. Aussi, lorsqu'ils le virent abandonné par le personnel politique belge et contraint moralement à donner sa démission par la méfiance que lui témoignaient la Couronne et son Premier ministre, allant jusqu'à mettre en doute le rapport qu'il avait fait et à faire interroger par le comte d'Aspremont Lynden, chef de cabinet adjoint du Premier ministre, toutes les personnes qu'il avait lui-même rencontrées et entendues au cours de son voyage d'enquête, les Congolais furent convaincus que la politique du ministre était désavouée et que la Belgique ne voulait pas vraiment accorder l'indépendance à sa colonie.

Le parti de Patrice Lumumba, le Mouvement National Congolais³⁰⁴, notamment, déclarait aussitôt : « *La démission de M. Van Hemelrijck prouve que la vague promesse d'indépendance incluse dans la déclaration du 13 janvier n'était rien d'autre qu'un instrument de propagande* ».

Cette conviction, partagée par tous les partis congolais constitués entre-temps à la hâte, allait avoir pour conséquence que, par la suite, il

³⁰³ Les difficultés rencontrées par Van Hemebrijck trouvaient leur origine auprès d'un noyau dur des ministres ultra-conservateurs conduits par le vice-Premier ministre libéral Albert Lilar (qui, curieusement, présidera plus tard la Table ronde) et le ministre social chrétien flamand Albert de Vleeschauwer, un ancien ministre des Colonies.

³⁰⁴ Cité par Crawford YOUNG dans *Introduction à la politique congolaise*, p. 104

n'y eut plus aucune confiance dans le gouvernement belge et que l'indépendance complète que M. Van Hemelrijck avait prévue en quatre ans allait être octroyée en six mois par son successeur, M. de Schrijver³⁰⁵.

La proposition de « Plan de trente ans » de Van Bilsen avait le défaut de ne tenir compte que d'un seul paramètre, celui auquel pense un pédagogue : le temps nécessaire à la formation des cadres. La politique est malheureusement un brin plus complexe que la pédagogie ! Le délai de quatre ans de Van Hemelrijck aurait supposé de la hâte, des formations accélérées, du bâclage, mais aurait sans doute permis, quand même, d'aboutir à quelque chose qui aurait tenu à peu près debout. Au lieu de quoi, on aboutit à une pantalonnade³⁰⁶.

Personne en Belgique ne s'était enthousiasmé pour la politique du 13 janvier. On se rendait compte de tous ses inconvénients. Ces inconvénients, ces dangers même, étaient visibles, manifestes : on allait conduire à l'indépendance, dans des délais bref, des populations très mal préparées à se diriger elles-mêmes. Personne ne croyait les Congolais mûrs pour l'indépendance ; on sentait les risques que l'on courait.

Mais ces inconvénients étaient compensés par un avantage, un seul : on construirait le Congo nouveau dans l'amitié avec les Congolais ; on ferait une décolonisation fondée non sur la lutte comme cela avait été si souvent le cas ailleurs, mais sur la collaboration. Tel était le sens de la politique belge. Si la lutte s'engageait au Congo, la raison d'être même de cette politique disparaissait.

³⁰⁵ Luis Lopez ALVARO. dans *Lumumba ou l'Afrique frustrée*, p. 48, qui recevait à cette époque les confidences de Patrice Lumumba, confirme que « quand Van Hemelrijck [qu'il qualifie plus haut de « personne honnête, courageuse, lucide »], abandonné par son propre président du Conseil, M. Eyskens, se voit enfin obligé de démissionner, Patrice tira publiquement les conclusions qui s'imposaient : Bruxelles refusant le dialogue, il ne restait qu'à poursuivre la lutte. Ce que l'on refusait aux Congolais à *un moment où il aurait été possible de ménager une transition réussis* devait leur être accordé avec empressement quelques mois plus tard, trop tard déjà !

³⁰⁶ D'après un employé au Gouvernement Général, qui se trouva travailler dans le service chargé de l'africanisation des cadres, on commença par examiner soigneusement les candidatures, titres et diplômes des impétrants. Ensuite, on aurait dû les convoquer pour des examens. On interrompit alors le travail faute de temps, et ce même employé fut chargé de l'acquisition des drapeaux pour pavoiser les rues le 30 juin. La sélection n'eut, en fait, jamais lieu. (Témoignage de Jena Van Hees)

Ce raisonnement explique certes que l'on ait « tout lâché ». Il n'explique pas qu'on ait choisi de le faire en six mois. Lors de la conférence belgo-congolaise de la table ronde, qui se réunira au début de 1960, la date de l'indépendance sera fixée au 30 juin 1960. C'est sans le vouloir, que la marche, s'est transformée en course. Pourquoi ? De tous les problèmes que pose l'histoire de la décolonisation du Congo, celui-ci est sans doute le plus important.

Le Congo dont les Héritiers ne voulaient pas n'était pas une question de drapeau. Ce qu'ils refusaient, c'était un Congo qui aurait imposé des lois de justice et de sécurité sociale, défendu les droits des travailleurs (quelle que fût par ailleurs leur couleur de peau), taxé sérieusement les profits des entreprises, usé de son pouvoir là où il s'était toujours servilement incliné devant les possédants. Il leur fallait un Congo à la façon de Léopold II. La Colonie s'en écartait de plus en plus et il fallait donc la liquider. Mais il fallait que la liquidation se fasse d'une manière acceptable pour leurs intérêts. C'est pourquoi il fallait se presser, se hâter, se précipiter...

Cette hâte s'explique sans doute en partie par l'exigence de plus en plus pressante des leaders congolais mais aussi par un calcul machiavélique imaginé par une partie du personnel politique de la métropole et par de nombreux représentants des milieux d'affaires belges. Du côté des Héritiers, on s'est dit: A quelque chose, malheur est bon. Les Congolais veulent leur indépendance tout de suite. On va la leur donner immédiatement, à un moment où ils ne savent pas encore s'en servir. Aucun cadre n'a été africanisé, comme le ministre Van Hemelrijck voulait le faire progressivement.

Ils n'ont pas d'administration et leur gouvernement devra s'appuyer nécessairement sur l'administration belge. Ils n'ont pas d'armée non plus et leur seule armée sera la force publique, qui ne compte que des officiers belges avec, à leur tête, le général Janssens

La fin



Pourquoi en un an la Belgique a-t-elle en somme tout abandonné ?

Sous le pseudonyme de M. Staelens, un très haut fonctionnaire de la colonie écrivait, au lendemain des événements qui ont suivi la proclamation de l'indépendance, dans l'hebdomadaire *La Relève* du 27 août 1960, ce texte qui ne laisse aucun doute au sujet des intentions de ceux qui ont souscrit à cette indépendance brusquée :

« En fait notre politique répondait à la fois à un fond de lâcheté, l'obsession de la guerre d'Algérie, et à un calcul assez machiavélique. M. de Schrijver a octroyé l'indépendance tout de suite mais il n'a opéré aucune des réformes préconisées par M. Van Bilsen. La raison en est qu'il n'a jamais entendu accorder aux Congolais qu'une indépendance purement fictive et nominale. Les milieux financiers ont cru fermement, car nos milieux politiques ont surtout été naïfs, qu'il suffirait de donner à quelques Congolais des titres de ministre ou de parlementaire, des grands cordons, des autos de luxe, des gros traitements, des maisons somptueuses dans la cité européenne pour arrêter définitivement le mouvement d'émancipation qui menaçait leurs intérêts. »

Ce calcul, pour machiavélique qu'il soit, n'en constituait pas moins une aberration: il comptait pour rien la personnalité des leaders

congolais que le peuple allait porter à la tête du pays. Un Lumumba ne manquerait pas, dès le premier jour de l'indépendance, de rendre clair aux yeux de tous qu'il ne se contenterait pas des hochets du pouvoir.

Plus exactement, ils ont gravement sous-estimé le temps qu'il leur faudrait pour éliminer non seulement Lumumba, mais ses partisans, les dégâts irréparables que cela entraînerait, le nombre de morts que cela coûterait, et les dégâts encore bien pires que ferait, ensuite, la kleptocratie mobutiste.

En léguant au futur gouvernement du Congo son administration et sa Force Publique, la Belgique allait faire peser sur l'avenir de son ex-colonie deux des hypothèques qui, conjuguées avec une troisième: la volonté de sécession des blancs du Katanga, allaient entraîner nécessairement les catastrophes dont le Congo n'a pas fini de subir les effets.

Mais, reprenons le fil des événements.

La politique du 13 janvier, donc, ne soulevait l'enthousiasme de personne dans le monde politique belge, mais on n'en voyait pas d'autre. L'Eglise s'efforçait de s'acheter une virginité. Les Compagnies « arrosaient » les futurs dirigeants congolais par devant, tout en préparant par derrière des coups tordus, dont la sécession katangaise. Un autre grand absent, dans le processus de décolonisation, fut le colonat blanc du Congo.

Son rôle fut également insignifiant. L'impuissance des colons, tout comme celle des milieux coloniaux métropolitains, vint en grande partie de ce qu'ils n'avaient, eux non plus, aucune solution de rechange à proposer. Le drame des colons fut aussi qu'ils n'étaient pas organisés pour la lutte politique. Ils ne s'étaient pas, à l'époque coloniale classique, organisés en vue de l'exercice du pouvoir, puisque la participation au pouvoir leur avait été refusée.

Alors que dans les territoires d'Afrique où le colonat européen avait une certaine consistance, les colons, dans le processus d'émancipation, ont joué un rôle de frein, au Congo, le frein a été inexistant. Le véritable paradoxe a été que les colons en fin de compte ont été parmi les artisans du 30 juin 1960 (date d'indépendance du Congo). En effet ces derniers ont fait part de leur volonté au ministre De Schryver, que l'on sorte le plus vite possible de la période d'incertitude dans laquelle ils trouvaient. L'incertitude gâche tout

disaient-ils, à cause d'elle tout marche mal. Selon eux, « mieux vaut l'indépendance immédiate ».

Par contre, le rôle de l'opinion publique belge, dans le processus de décolonisation, a été capital ; le fait qu'elle ne voulait pas de recours à la force, qu'elle ne voulait pas de « politique algérienne », a pesé d'un poids décisif ; mais- et c'est ici que le phénomène a été original- rarement une opinion publique a joué un rôle aussi grand en étant aussi peu consciente du rôle qu'elle jouait.

Les participants à la Table Ronde

Le Ministre Van Hemelrijck démissionne le 3 septembre 1959. 1959 a donc été l'année de l'accélération. Le premier semestre de 1960, jusqu'au 30 juin, sera celui de la mise en place de l'indépendance. Son Successeur, De Schrijver, subissant aussi des assauts répétés des nationalistes et de l'opposition socialiste belge, finira par accepter l'idée d'une Table ronde, le 26 novembre 1959.

Au terme des discussions très serrées, De Schrijver va se référer à trois données pour étoffer sa liste des participants congolais, étant entendu que la Belgique serait présente par le biais de deux institutions : le gouvernement et le Parlement. Pour le camp congolais, furent retenus d'abord les résultats des élections communales de décembre 1959, ensuite le nombre d'abstentions dans les régions où certains partis politiques avaient appelé à s'abstenir, enfin sur le nombre de voix obtenues par des listes individuelles ou les listes coutumières. Il va en découler deux groupes : les partis politiques et les chefs coutumiers.

La liste des partis politiques comprenait : l'Abako, le Mnc/Lumumba, le Mnc/Kalonji, le Psa de Gizenga Antoine (à Moscou durant la Table ronde) et Cléophas Kamitatu (présent au forum), le Pnp de Paul Bolya (considéré comme l'instrument de l'administration coloniale et ainsi tourné en dérision « pene pene na mundele »), Conakat de Moïse Tshombe, cartel Balubakat-Fédéka de Jason Sendwe, le Cerea d'Anicet Kashamura et Bisukiro, l'Union congolaise (premier parti politique congolais, fondé à Elisabethville en 1957 par G. Kitenge), parti du peuple d'A. Nguvulu, Union Mongo (créée à Bruxelles, à la veille de la Table ronde) de Justin-Marie Bomboko, l'Assoreco (Alliance des bangala, qui deviendra plus tard Puna) de Jean Bolikango.

Chaque parti ou cartel va s'attacher les conseils des personnalités marquantes du monde politico-juridique belge pour faire face à la

haute technicité des débats en vue. L'Abako, par exemple, va recourir au professeur Jef van Bilsen, auteur en 1955 du Plan de décolonisation en 30 ans. Il faut signaler que, à l'ouverture des travaux, deux « grosses pointures » vont manquer à l'appel : Antoine Gizenga parti pour Moscou et Lumumba condamné au Congo, le lendemain de l'ouverture des travaux, à 6 mois de prison pour émeutes à Stanleyville (Kisangani) en octobre 1959.

La Table Ronde

Au mois de janvier 1960 s'ouvrit à Bruxelles la conférence belgo-congolaise de la Table ronde, nom donné à une rencontre entre les intellectuels congolais et des dirigeants belges organisé à Bruxelles du 20 janvier au 20 février, qui devait discuter le problème des futures institutions du Congo. Pour les Belges, la conférence constituait la dernière grande chance d'atteindre l'objectif qu'ils poursuivaient avec tant de persévérance : réaliser l'entente avec les Congolais de manière à ce que l'indépendance se fasse dans l'amitié.

Les Congolais venaient, quant à eux, à Bruxelles avec la ferme détermination de conquérir leur indépendance immédiate. A tort ou à raison, ils soupçonnèrent, au début des discussions, que le Ministre De Schrijver voulait les dresser les uns contre les autres et jouer de leurs divisions. Il fut donc résolu que l'on discuterait au préalable entre Congolais et que tout ce qui serait mis sur la table dans les discussions avec les Belges serait défendu par les Congolais unanimes. Les délégués Congolais remportèrent ainsi ce qu'ils considérèrent comme deux grandes victoires. Ils obtinrent que l'accession à l'indépendance soit fixée au 30 juin 1960. (C'est-à-dire qu'ils demandèrent et obtinrent leur propre état d'impréparation) Et ils obtinrent la présence de Lumumba, alors emprisonné, qui fut réclamée à l'unanimité des présents, y compris ses adversaires.

La suite de la Table ronde eut une véritable importance. Importance quant au contenu de l'indépendance tout d'abord : celle-ci, décida-t-on, devrait être totale.

On abandonna définitivement l'idée de combiner le régime d'indépendance avec le maintien de certaines attributions Belges au Congo. Le gouvernement souhaitait sans aucun doute que la Belgique puisse conserver une compétence en ce qui concernait la défense du Congo et sa représentation diplomatique, peut-être aussi pour

certaines questions financières. Les délégués congolais, dans leur très grosse majorité, voulaient pour le 30 juin l'indépendance complète, sans aucune réserve. On s'inclina devant leur exigence.

Les Belges s'attendaient à diriger le jeu. Mais les Congolais créèrent leur front commun. Ils exigèrent comme préalable la libération de Patrice Lumumba, arrachèrent l'engagement que les décisions de la Table ronde seraient reprises d'office par la Belgique et imposèrent le premier point à l'ordre du jour : fixer la date de l'indépendance. Patrice Lumumba s'exclama par après : « *Nous pouvons dire que la conférence de la Table ronde a pratiquement été dirigée par les Congolais. Car chaque fois qu'ils se mettaient d'accord sur l'un ou l'autre point, les délégués du gouvernement et du Parlement belges s'y ralliaient* ». On s'inclina aussi lorsqu'ils exigèrent, en ce qui concerne les futures institutions du Congo, que l'on prenne à la table ronde des décisions définitives³⁰⁷.

L'on touche ici l'une des limites des « Pères de l'Indépendance ». Il ne leur paraissait pas anormal ou impensable qu'un conclave de quelques personnes, entre lesquelles le peuple n'avait pas encore tranché par un vote, décidât des institutions futures du pays et le fasse, non à titre provisoire, mais définitivement.

Ils sont à la Table Ronde parce qu'ils ont usé du peuple comme d'un levier, mais ils n'ont pas encore conscience d'en tirer leur légitimité. Ils sont délégués à la Table Ronde comme ils ont été « immatriculés » : par décision des Belges qui les ont choisis comme interlocuteurs.

Du côté belge, on aurait été enchanté d'entendre les Africains exposer quelles étaient les solutions les mieux adaptées au développement de leur société, à leur tradition propres, à leur mentalité. Rien ne vint. Faute d'expérience les Congolais ne s'étaient encore formé aucune conception personnelle. De plus, même si

³⁰⁷ Les signataires de la charte constitutive du Front commun estimaient que « *la Belgique est représentée par son gouvernement responsable, dont les ministres présents sont les porte-paroles. Ainsi, sur des problèmes qui entraînent des décisions législatives ou réglementaires belges, les résolutions de la Table ronde signifient un engagement du gouvernement tout entier. L'accord des représentants des divers partis belges constitue un engagement des groupes parlementaires, à adopter au parlement les décisions de la Table ronde, qui seront coulées en projets de loi, déposés d'urgence* ».

certain d'entre eux se rappelleront bientôt opportunément, pour la campagne électorale, qu'ils sont fils de Chefs, ils tirent leur fierté et leur prestige d'être des « citadins civilisés » et non des « traditionnalistes de la brousse ». Cette carence provient à la fois des leaders politiques eux-mêmes, qui ont fait de la politique le monopole des « évolués » et des Belges qui, après avoir eu pendant longtemps les Chefs comme seuls interlocuteurs, leur avaient tourné le dos.

Les Belges leur offrirent donc, avec beaucoup de bonne volonté, ce qu'ils avaient de mieux, c'est-à-dire un décalque, grosso modo, de leurs propres institutions. On décida de doter le Congo

- d'un système bicaméral, avec Chambre et Sénat,
- d'un gouvernement dont le Premier ministre et les ministres seraient « politiquement responsables » devant les deux Chambres.
- d'un chef de l'Etat dont les actes n'auraient d'effet « que s'ils sont contresignés par un ministre du gouvernement congolais, seul responsable ».

Les seules difficultés réelles, au sujet des institutions, furent provoquées par le problème de la répartition des compétences entre le pouvoir central et les autorités provinciales. Là-dessus, les Congolais étaient profondément divisés entre eux.

Patrice Lumumba, d'un côté, avec le MNC, était nettement unitariste et réclamait un pouvoir central fort. La Conakat, à l'inverse, avec Moïse Tshombe, se prononçait pour un fédéralisme qui donnerait aux provinces, une très large autonomie.

Finalement, on arriva à une formule de compromis : le pouvoir central conservait toutes les attributions essentielles dans le fonctionnement d'un Etat moderne, mais les autorités provinciales se voyaient néanmoins attribuer, dans différents domaines, une compétence très étendue. Pour ne citer qu'un exemple, l'enseignement, aux degrés primaire et secondaire, devait relever du pouvoir provincial.

La grande autonomie des provinces devait jouer un rôle non négligeable dans l'effondrement du Congo dès juillet 60.

Jusqu'en 1962, si l'on excepte le Katanga, les provinces n'avaient pas de budget. Sans doute les provinces devaient-elles prouver que les paiements correspondaient bien à des engagements qui relevaient de la province, mais il n'était plus nécessaire qu'une dépense fût prévue au budget pour pouvoir l'engager. Il va de soi que ce système était inviable, et en mars 1962, le ministère des Finances prépara une importante réforme: d'une part, le gouvernement central faisait un paiement global aux provinces, qui devaient alors disposer de cette somme selon leurs besoins. Les dépenses telles que les traitements des fonctionnaires continuaient à être liquidées par Léopoldville, mais étaient déduites de la somme allouée à la province; d'autre part, les provinces avaient le droit de disposer à leur gré des taxes provinciales perçues.

Le secteur où la centralisation avait été la plus forte était celui des finances. Non seulement tous les impôts importants arrivaient au gouvernement central, mais les débours étaient faits à partir de Léopoldville. Les opérations du trésor étaient devenues une affaire extrêmement compliquée, que l'on traitait au moyen de calculatrices électroniques. Tout cela fut mis brusquement dans l'impossibilité de fonctionner, non seulement parce que les techniciens nécessaires n'étaient plus là, mais aussi pour cette simple raison, que le gouvernement avait perdu tout contrôle sur ses propres dépenses. Le mécanisme budgétaire s'effondra, particulièrement au niveau provincial: la procédure dénommée « débit d'office » et réservée précédemment aux dépenses urgentes non prévues, devint pratique courante. Les provinces utilisaient pour leurs paiements toutes les liquidités disponibles à la succursale locale du Conseil monétaire (qui avait remplacé la Banque centrale). Comme l'a fait remarquer un des principaux conseillers financiers du Congo³⁰⁸ : *« Mais, si les autorités de Léopoldville réglaient indistinctement toutes les dépenses provinciales, elles n'exerçaient plus aucun contrôle sur les autorités qui les effectuaient. N'étant plus astreintes à présenter une justification de leurs opérations, ne recevant plus la visite des contrôleurs itinérants du gouvernement central, à l'abri des sanctions que la faiblesse du pouvoir rendait illusoire, les autorités locales dépensèrent sans justifier et sans compter ».*

³⁰⁸ Cité par Crawford Young.

Les autorités belges, il faut le souligner, n'essayèrent à aucun moment de peser en faveur d'une formule fédéraliste.

La Belgique en 1960 n'avait aucun choix : soutenir le fédéralisme aurait été pour elle totalement impossible car elle aurait, en le faisant, dressé contre elle, dans une opposition qui aurait certainement été violente, certains des partis et des hommes politiques les plus influents et les plus dynamiques ; c'eût été la faillite, par conséquent, de sa politique d'indépendance dans l'amitié.

L'impossibilité tenait aussi au programme des fédéralistes. Soutenir le Fédéralisme, c'était jouer dans les cartes de la Conakat, c'est-à-dire d'un parti dont le fédéralisme et même le séparatisme étaient fondés sur un égoïsme katangais affiché de la manière la plus ouverte. « *Les richesses du Katanga au Katangais* »³⁰⁹.

Il pouvait fort bien y avoir une troisième raison. La Belgique n'avait que faire d'un Katanga fédéré dans un Congo fédéral. Cela aurait rendu moins vraisemblable une volonté de sécession, s'il s'avérait que l'on doit recourir à cette arme.

Certes, la sécession katangaise fut avant tout le fait des puissances économiques. Mais l'Etat y trempa aussi et pas seulement a posteriori. La sécession, en effet, avait pour préalable que puisse se constituer un gouvernement provincial unicolore Conakat, ce qui exigea un amendement de la loi provinciale qui fut voté le 16 juin 1960.

La sécession serait plus logiquement, plus franchement explicable dans un Congo unitaire. Et le Congo le fut !

La table ronde se termina le 20 février dans une atmosphère chaleureuse. Les paroles que Patrice Lumumba prononça lors de la séance de clôture de la conférence correspondaient exactement à ce que le gouvernement belge aspirait à entendre, à se vers quoi toute sa politique avait tendu... Lumumba s'écria à la fin de son discours : « *Vive le Congo indépendant !, Vive la Belgique !, Vive l'amitié entre nos peuples !* ».

Sur quoi les Congolais rentrèrent chez eux au pas de course, var les élections auraient lieu en mai et il fallait penser illico à la campagne électorale !

³⁰⁹ Le particularisme et (parfois) le sécessionnisme au Katanga sont des matières relativement complexes. C'est pourquoi j'ai préféré rassembler dans une annexe les faits qui le concernent, de manière à éviter, dans le récit des événements de 1960, d'interminables digressions.

Il y avait là quelque chose qui ressemblait fort à un piège, ou du moins à un attrape-nigaud. Car il devait y avoir DEUX conférences de la Table Ronde. La Table Ronde politique, qui venait de se terminer, et une Table Ronde Economique, Financière et Sociale qui se tint du 26 avril au 16 mai. Cela excluait que les plus fortes personnalités, sur qui bien sûr les partis politiques voulaient pouvoir compter pour la campagne électorale, y assistassent. La délégation congolaise fit donc composée uniquement de sous-fifres, d'hommes obscurs et de personnalités de quatrième rang, alors que bien sûr les Héritiers (car c'était à eux que l'on touchait désormais) alignaient le meilleur de leur « brain trust » et avaient de plus l'avantage de connaître parfaitement des dossiers dont les Congolais ignoraient tout. Le MNC Lumumba, par exemple, fut représenté par un journaliste récemment recruté par son leader à Bruxelles même : Joseph-Désiré Mobutu.

Entre autres opérations « fumantes », l'Etat céda aux compagnies la plus grande partie des actions qui lui conféraient un grand pouvoir économique qu'il s'était toujours bien gardé d'employer !

Les grandes étapes avant la proclamation de l'indépendance

11 mai au 25 mai : déroulement dans tout le Congo, des élections législatives et provinciales. Une justice à rendre à la Belgique est de reconnaître qu'elle a organisé les premières élections congolaises avec le maximum de garanties. Des magistrats belges venus de la métropole en vue de superviser les opérations dans toutes les circonscriptions électorales parvinrent à empêcher les violences et les abus auxquels l'on aurait pu s'attendre.

Ce sont les partis nationalistes qui, bien que n'ayant pas les faveurs de l'administration, l'emportèrent largement. Le MNC et ses alliés l'emportent globalement dans le pays, l'Abako, à Léopoldville et au Bas-Congo, la Conakat au Katanga (mais sans majorité des deux tiers).

18 mai : vote de la loi sur les structures fondamentales au Sénat.

19 mai : promulgation de la loi.

1er juin : première réunion des assemblées provinciales. Blocage au Katanga.

16 juin : un amendement à la loi provinciale, réclamé à cor et à cri par le VGG Schoeller, est voté. Il modifie les articles 110 et 114 et rend possible la formation d'un gouvernement provincial unicolore Conakat, prélude à la sécession.

17 juin : première réunion des Chambres congolaise-la mission d'information de Lumumba n'ayant pas abouti, Kasa-Vubu est appelé à son tour, en qualité, de formateur du gouvernement.

21 juin : échec de Kasa-Vubu, Lumumba est désigné comme formateur.

23 juin : constitution du gouvernement présidé par Lumumba.

Le ministre belge, Ganshof Van der Meersch, délégué expressément au Congo pour procéder à la mise en place des institutions, joua le jeu. Et c'est Patrice Lumumba président du Mouvement National Congolais — M.N.C. — qui fut appelé à constituer le premier gouvernement du Congo³¹⁰ C'est un gouvernement plus large que la majorité dont disposait le MNC-L Le formateur s'est laissé convaincre qu'il serait mauvais de ne pas avoir dans sa majorité l'Abako si puissante dans la capitale et la province du Bas-Congo, vitale pour les communications. L'Abako entre donc au gouvernement et son

³¹⁰ Il comprenait en ordre principal en plus de son propre parti : le P.S.A. — Parti Solidaire Africain — de Gizenga et Kamitatu, la Balubakat de Jason Sendwe, l'adversaire de Tshombe au Katanga, le C.E.R.E.A. de Kashamura et Bisukiro et, en principe, l'Abako dont le chef, M. Kasavubu, était élu Président de la République. Ce gouvernement comprenait notamment Thomas Kanza, ministre auprès de l'O.N.U. sans appartenance politique, mais dont le père était un des leaders de l'Abako, Christophe Gbenye, ministre MNC de l'Intérieur qui sera le président du second gouvernement de Stanleyville, Pierre Mulele du PSA., ministre de l'Education, qui sera plus tard ambassadeur du premier gouvernement de Stanleyville (celui de Gizenga) au Caire et qui animera par la suite les maquis du Kwilu avant d'être assassiné par Mobutu, Maurice Mpolo, ministre M.N.C. de la Jeunesse, qui sera assassiné avec Patrice Lumumba et le vice-président du Sénat, Okito, le 17 janvier 1961 à Elisabethville et, parmi les secrétaires d'Etat auprès du Premier Ministre, deux membres du MNC., l'un Joseph Mobutu promis aux destinées que l'on connaît, l'autre Jacques Lumbala qui sera livré par le collègue des commissaires généraux de Mobutu au gouvernement sécessionniste du Kasai pour y être massacré avec dix autres personnalités lumumbistes, dans les conditions les plus abominables.

président est assuré de l'appui de la majorité pour son élection à la présidence de la République. Egalement pressenti, Tshombe oppose une fin de non-recevoir.

24 juin : le gouvernement obtient la confiance des Chambres-Election par les Chambres réunies M.Kasa-Vubu comme chef de l'Etat.

29 juin : signature d'un traité d'amitié, d'assistance et de coopération entre le Congo et la Belgique.

30 juin : proclamation de l'indépendance.

Dans la politique de 1960, le rôle des personnalités commence à se dégager de manière de plus en plus nette. On ne peut plus comprendre les événements sans comprendre Lumumba, Kasa-Vubu, Moïse Tshombe.

Ce sera d'abord, avant l'indépendance, l'heure de Patrice Lumumba. Par son extraordinaire talent oratoire, par l'emprise qu'il exerçait sur les foules, par son sens de l'action, Lumumba, très rapidement, s'était hissé à la première place.

Le 30 juin

La période coloniale belge devait se terminer le 30 juin 1960 par une scène étonnante. Lors de la cérémonie de l'indépendance, on entendit successivement trois discours³¹¹ : celui du Roi des Belges, celui du chef de l'Etat congolais à savoir Kasa-Vubu et (surprenant tout le monde car il n'était pas prévu au programme) un discours de Patrice Lumumba.

Rarement au cours d'une cérémonie de ce genre, les notes furent aussi discordantes. Dans le discours du Roi s'exprimait la tradition coloniale de la Belgique, et sa satisfaction de soi. Le Premier ministre du nouvel Etat exprimait toutes les inspirations de son nationalisme. C'était un véritable choc entre deux mythologies : la mythologie des

³¹¹ Les différents textes, ainsi qu'un bref commentaire, sont publiés en annexe au présent ouvrage.

colonisateurs, et la mythologie des colonisés. Elles étaient l'une et l'autre, la projection de besoins psychologiques...

Une opinion assez répandue chez les Congolais, et même chez certains Belges, voudrait qu'en rappelant un certain nombre d'exactions coloniales, Lumumba ait « insulté » le Roi des Belges et signé ainsi son arrêt de mort.

Il n'est pas du tout impossible que certains passages de son discours aient contribué à fixer son destin tragique. Mais ce ne sont pas, sans doute, les plus célèbres, ceux qui font allusion à l'oppression coloniale. Il s'agirait plutôt de la suite du discours.

Lumumba y fixait un programme futur et faisait l'apologie, pour l'organisation du nouvel Etat, non pas de la « philosophie bantoue » mais de valeurs bien occidentales : l'éthique des "Droits de l'Homme" et les idéaux démocratiques et humanitaires importés des Européens.

Or, ces droits et ces valeurs, compris de la manière dont les entendait le Premier Ministre étaient un langage insupportable, non pas pour l'arrière petit neveu de Léopold II, mais pour les vrais Héritiers !

Qu'on en juge.

« Ensemble, mes frères, mes sœurs, nous allons commencer une nouvelle lutte, une lutte sublime qui va mener notre pays à la paix, à la prospérité et à la grandeur.

*Nous **allons établir ensemble la justice sociale** et assurer que chacun **reçoive la juste rémunération de son travail.***

Nous allons montrer au monde ce que peut faire l'homme noir quand il travaille dans la liberté et nous allons faire du Congo le centre de rayonnement de l'Afrique toute entière.

*Nous allons veiller à ce que **les terres de notre patrie profitent véritablement à ses enfants.** Nous allons **revoir toutes les lois d'autrefois et en faire de nouvelles qui seront justes et nobles.***

*Nous allons mettre fin à **l'oppression de la pensée libre** et faire en sorte que tous les citoyens jouissent pleinement des libertés fondamentales prévues dans la Déclaration des Droits de l'Homme.*

Les capitalistes et les missionnaires ne pouvaient qu'en tirer la conclusion qui serait peu après aussi celle d'Eisenhower³¹² : « *Get rid of that man* » !

Epilogue

Le 30 juin 1960, le Congo devenait indépendant. Le 5 juillet, une mutinerie éclatait au sein de l'armée : c'était le début du drame. Ce drame a inspiré des jugements guère favorables à la politique de la Belgique.

La Belgique, a-t-on souvent dit, a réussi le chef d'œuvre de la décolonisation manquée. Une autre thèse possible est que la Belgique a réussi le chef d'œuvre de la décolonisation sabotée.

En s'en tenant à la simple analyse des faits, on peut apercevoir ce qui, dans les semaines qui ont suivies immédiatement l'indépendance, a donné au cas du Congo, un caractère d'originalité. Immédiatement après l'indépendance, il s'est produit dans le nouvel Etat deux phénomènes que l'on a vu nulle part ailleurs :

Le départ massif de la grosse majorité des Européens du secteur public qui étaient passés du service de la colonie à celui du Congo indépendant. Le départ des Européens, qui a pris souvent les caractères d'une fuite, s'est produit au moment des troubles qui ont suivi l'indépendance. Encore faut-il aussi examiner s'il s'agit d'une fuite spontanée, ou si elle a eu lieu sur incitation, voire sur ordre des représentants de la Belgique.

Mais on peut penser que les troubles, en l'occurrence, n'ont fait que hâter un processus qui se serait déclenché en tout état de cause. Étant donnée la structure de l'administration, de l'armée, de la magistrature au 30 juin 1960, on peut penser que, même sans trouble grave, on aurait assisté à plus ou moins brève échéance à une éviction massive des Européens. Partout dans le secteur public, en effet, au moment de l'indépendance, la situation était la même : des Européens, et rien que des Européens occupaient les échelons supérieurs, et les Congolais étaient en dessous.

³¹² « Débarrassez-vous de cet homme », phrase attribuée à Eisenhower par Devlin, de la CIA.

Il n'y aurait eu qu'une seule manière d'éviter, tout au moins dans une certaine mesure, ce double phénomène de poussée des Congolais vers le haut et d'éviction brutale des Européens : c'eût été d'africaniser, avant l'indépendance, les cadres supérieurs. Les Africains promus aux grades supérieurs auraient eu intérêt, dans ce cas, au maintien de l'appareil administratif. Il se serait créé, entre eux et les Européens, un certain degré de solidarité pour la sauvegarde de la hiérarchie administrative. Au Congo, avant le 30 juin 1960, l'africanisation demeura presque nulle : c'est là le nœud du problème. Ce pourrait être aussi un autre indice du sabotage.

Le second phénomène propre au Congo, dans les semaines qui ont suivi le 30 juin 1960, a été la dislocation extraordinairement rapide du pays. Dans aucun autre Etat Africain, la dislocation – avec comme élément essentiel, dans le cas du Congo, la sécession katangaise -, n'a marché aussi étroitement sur les pas de l'indépendance. Ce qui fondamentalement, s'est révélé à travers les événements, est la faiblesse de la cohésion nationale, de l'esprit national. L'explication se trouve, en partie tout au moins, dans la politique menée par la Belgique. Dans l'émancipation des peuples coloniaux, ce qui a presque toujours donné le plus puissant des coups de fouet à l'esprit national, a été la lutte contre les colonisateurs. La Belgique, elle, a refusé la lutte. Elle n'a pas donné l'occasion au peuple congolais de s'affirmer dans un combat commun.